



NEUV' *échos*

Numéro 12 Feuille périodique d'information des Neuvecellois Octobre 2002

GENS DU VOYAGE AU CLAIR MATIN !

Les Romanichels. Qui se souvient encore de ce nom ? C'était ainsi que dans le temps on appelait les gens du voyage. Les derniers se sont arrêtés à Neuvecelle vers les années 1950. Trois roulottes vertes tirées par des chevaux s'étaient installées le long du chemin des Confertes. Les habitants les regardaient avec méfiance. Il était interdit aux enfants de s'en approcher. Ils risquaient d'être enlevés pour être vendus dans les cirques ! C'est du moins ce que disaient les parents. Les hommes rempaillaient les chaises. Les femmes disaient la bonne aventure. Il y avait même un petit singe attaché à une chaîne. Des gens pas comme les autres qui de plus parlaient une langue incompréhensible. La curiosité était malgré tout plus forte que les recommandations. Et aucun enfant de Neuvecelle n'a disparu. Le Maire, accompagné du garde champêtre, était bien venu leur demander de passer leur chemin. Mais ils venaient de nulle part et repartiraient le jour qui leur conviendrait.

Ils sont revenus cette année au mois d'août. On les appelle maintenant les gens du voyage. Plus de roulottes, des campings cars climatisés. Ils ne rempaillent plus les chaises et parlent français. Mais ils suscitent toujours autant de méfiance. Les Communes sont tenues de les accueillir pendant 48 heures. Au-delà, la loi prévoit qu'ils peuvent être expulsés. Les gens du voyage savent parfaitement que les délais de procédures sont de l'ordre de 45 jours. Cela leur donne du temps. Ils seront restés 10 jours à Neuvecelle. Les CRS ont remplacé le garde champêtre. Le Maire est toujours devant la même situation. S'adapter et négocier. Pour qu'il n'y ait pas de problèmes majeurs avec le voisinage.

Louis DURET, Maire

CONCOURS D'ILLUMINATIONS DE NOEL

Le jury passera dans notre commune
le vendredi 20 décembre



L'AGENDA

Samedi 19 octobre
Repas Lou Nove Chatni
Maison d'animation à 19 h 30

Lundi 21 octobre
Don du sang
Maison d'animation de 17 h 30 à 20 h

Samedi 9 novembre
Fondue des Associations
Maison d'animation à 20 h 00

Samedi 16 novembre
Festijazz
Voir article NLC

Mardi 19 novembre
Journée info du centre d'alcoologie
Maison d'animation de 8 h 30 à 17 h 00

Dimanche 24 novembre
Fête de la Saint Hubert
Voir article

Dimanche 1er décembre
Expo-vente du Club de l'Amitié
Maison d'animation
Concert du Jardin des Sons
Eglise d'Evian à 17 h 00

Samedi 7 décembre
Téléthon
Voir article NLC

Samedi 7 et dimanche 8 décembre
Expo-vente de Noël des artistes neuvecellois
Voir article NLC

Mardi 31 décembre
Repas de la Saint Sylvestre
Voir article NLC

RENTREE DES CLASSES 2002

Rentrée sous la pluie et les parapluies pour les **207 élèves** des écoles maternelle et élémentaire du groupe scolaire de Milly.

Durant l'été, les différents travaux d'entretien et d'amélioration des locaux ont été réalisés par le personnel communal (A.T.S.E.M. (*), Services Techniques) et tout était prêt ce mardi 3 septembre pour accueillir enfants et enseignants.

Joie de se retrouver pour certains, appréhension pour d'autres (qu'il est difficile de lâcher la main de maman ou de papa en ce premier jour d'école), cartable neuf sur le dos, il ne restait plus à chacun qu'à retrouver sa classe, sa maîtresse ou son maître.

Une nouvelle année scolaire riche en projets s'annonce : projet piscine (maternelle), projet théâtre élaboré sur 2 ans pour l'élémentaire avec un intervenant extérieur, visite de l'exposition consacrée au train et à la ligne du Tonkin pour l'ensemble du groupe scolaire,...

L'équipe pédagogique est composée de **9 enseignants**. Sont également présentes **4 A.T.S.E.M.** en maternelle.

A noter que 4 nouveaux enseignants sur Neuvecelle ont pris leur poste à la rentrée (2 en maternelle et 2 en élémentaire).

Sylvie BESSON

A.T.S.E.M. : Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles

LES EFFECTIFS 2002 - 2003 SONT REPARTIS DE LA FAÇON SUIVANTE :

ECOLE MATERNELLE : 90 enfants

CLASSES	INSTITUTEURS (TRICES)	EFFECTIFS	A.T.S.E.M.
Petite section	Martine HERON - Directrice	22	Martine PITTET
Moyenne section	Nathalie ROLLAND	24	Elisabeth VESIN
Moyenne/Grande section	Delphine CHARVET	21 (11+10)	Daphnée BALLY
Grande section	Jean-François MAITRE	23	Renée TURPIN

ECOLE ELEMENTAIRE : 117 enfants

CLASSES	INSTITUTEURS (TRICES)	EFFECTIFS
CP	Céline VERGORI	23
CP / CE1	Magali GRILLET-PAYSAN actuellement absente, remplacée par Pierrick ERRIAUD	23 (6+17)
CE1 / CE2	Anne-Sophie POUSSINEAU	24 (17+7)
CE2 / CM1	Josiane MAZZUCHETTI	23 (12+11)
CM1 / CM2	Martine EDEL - Directrice	24 (6+18)



Enseignants de l'école élémentaire



Enseignants et A.T.S.E.M. de l'école maternelle

TAXE FONCIERE 2002 - LA DERIVE

Automne précoce. Automne féroce pour le contribuable. Quelle stupeur chez le propriétaire foncier à la lecture de son avis d'imposition 2002.

C'est pas Dieu possible, se sont écriés les incrédules. Chacun y est allé de sa calculette convertisseur. Et je convertis les euros en francs, pour voir. Et je reconvertis les francs en euros, pour confirmer. Rien n'y a fait. Il a bien fallu se rendre à l'évidence. L'impôt a pris d'une année sur l'autre, euros ou pas, entre 10% et 15%, soit facilement 10 fois le montant de l'inflation, voire plus.

Commune : + **6,86%**.

Département, + **65%** (un record inégalé en la matière).

Pourquoi cette envolée des taux de cotisations?

Pour la commune, comme pour le Département, le maître mot de tout cela, nous dit-on, est désengagement. **Désengagement de l'Etat** bien entendu.

Désengagement de l'Etat qui prend des décisions en matière sociale financièrement très lourdes à assumer et qui reporte sur d'autres, sur les communes et sur le Département en l'occurrence, la charge de ces décisions. Ce qui permet à l'Etat de se montrer généreux... avec l'argent des autres !

On nous cite l'APA* ; pour expliquer le taux pharamineux d'augmentation de la fiscalité départementale. L'APA, c'est une allocation nouvellement créée, en vigueur depuis le 1er janvier 2002 au bénéfice des personnes âgées dépendantes. Une merveille sur le plan social. Rien à redire, une avancée sociale incontestable.

Rien à redire, sinon que cette allocation répond à un devoir national de solidarité envers les personnes âgées dépendantes. Rien à redire, sinon qu'il s'agit d'une fonction régaliennne de l'Etat en matière de solidarité nationale. Rien à redire, sinon que l'Etat a décidé seul de la création de cette allocation et qu'il en a reporté sans vergogne la charge sur les départements qui n'en demandaient pas tant.

Parce que l'allocation répond à une avancée sociale incontestable, gros succès de la mesure. Des brassées de demandes. Un poids financier deux fois plus important que les prévisions les plus pessimistes.

		Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	Ordures ménagères	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2001	9,91 %	%	%	4,56 %	1,68 %	%	4,75 %	
	Taux 2002	10,50 %	%	%	7,43 %	1,68 %	%	4,67 %	
	Adresse								
	Base	1779			1779	1779		1779	
Propriétés bâties	Cotisation	187			132	30		83	432
	Adresse								
	Base								
	Cotisation								
Total des cotisations	En 2001	175			80	30		84	
	En 2002	187			132	30		83	
		+6,86 %	%	%	+65,00 %	0 %	%	-1,19 %	

Résultat : contribuables, à vos poches pour payer au département 65% de plus que l'an passé.

Pour la commune, mêmes causes, mêmes effets.

Sans entrer dans le détail, les 35 heures dans les services municipaux, la compensation financière de la suppression des salaires dans le calcul de la taxe professionnelle qui fond comme une peau de chagrin. Résultat : calcul fait et refait par la Commission des Finances de la commune : + 6% à demander aux contribuables de Neuvécelle en 2002 pour équilibrer le budget, sans rogner sur l'essentiel et tout en maintenant un effort d'équipement indispensable.

Retenons de ces quelques lignes, sans diaboliser quiconque, que la raison de tous nos maux en matière fiscale tient pour l'essentiel au désengagement de l'Etat. Il est patent. Il ne doit pas surprendre. Peut-il faire autrement? Sans doute pas et, après tout, payer ce qu'il faut au travers des impôts sur le revenu ou de la taxe foncière, quelle différence?

A cela près, qu'aujourd'hui si le contribuable doit payer, il veut savoir pourquoi. Il y a en la matière un devoir d'information.

Que dire alors du département qui augmente sa fiscalité de plus des deux tiers et qui reste totalement muet sur la raison d'être de cette situation.

Christian RUFFET

APA : Aide à la perte d'autonomie

LA RENTREE DU MARQUE PAGE

Nous vous rappelons qu'un espace multimédia est réservé aux adhérents de la bibliothèque et que jeunes et moins jeunes peuvent venir se familiariser avec les outils informatiques. Des jeux, des CD roms, l'accès à Internet sont à votre disposition. Nous vous encourageons à profiter de cette opportunité.



Un certain nombre d'adhérents souhaiteraient se réunir (1 fois tous les deux mois) pour échanger leurs impressions, réflexions, coups de coeur... décider des futurs achats. Si vous êtes intéressés ou souhaitez obtenir plus d'informations vous pouvez nous joindre au 04 50 75 45 84

Les coups de coeur du Marque Page

Allons voir plus loin, veux-tu?

- Auteur : Anny Duperey
- Genre : Roman

Deux femmes, deux hommes, qui n'ont aucun lien les uns avec les autres, sauf de brèves rencontres de hasard. Leurs destins se croiseront alors que chacun croyait être arrivé au bout de sa route. Le bonheur viendra à eux, inattendu et pourtant inscrit dans leur histoire. Quatre récits qui à la fin n'en font plus qu'un.

Du même auteur : Le Voile noir, les chats du hasard

Un coupable trop parfait

- Auteur : Patricia J. MacDonald
- Genre : Policier

Keely, professeur de littérature américaine, est mariée à Richard, un scientifique de renom ; ils ont un fils de neuf ans, Dylan. Richard souffre de fréquentes migraines. Un jour, en rentrant à la maison, Keely découvre son mari mort... L'enfant est caché dans un placard, prostré. Keely se remariera avec Mark, un avocat...

Du même auteur : Expiation ; Un étranger dans la maison.

Le Pianiste

- Auteur : Wladyslaw Szpilman
- Editeur : Robert Laffont
- Genre : Littérature - Documents

Septembre 1939 : Varsovie est écrasée sous les bombes allemandes. Avant d'être réduite au silence, la radio nationale réalise sa dernière émission. Les accords du Nocturne en ut dièse mineur de Chopin s'élèvent. L'interprète s'appelle Wladyslaw Szpilman. Il est juif. Pour lui, c'est une longue nuit qui commence...

Après avoir été directeur de la radio nationale polonaise, Wladyslaw Szpilman a eu une carrière internationale de compositeur et de pianiste. Il est mort à Varsovie en juillet 2000.

**Mais aussi d'autres nouveautés 2002
à découvrir !!!**

ECOLE DE HAND

Comme toutes les années, la saison de Hand reprend. Tous les jeunes de Neuvécelle sont naturellement les bienvenus.

Les entraînements ont repris pour tous, de 4 à 77 ans, garçons et filles, au gymnase de la Léchère (ex les Rives du Léman). Cette année, en plus des championnats, à partir de la catégorie des moins de 13 ans garçons et moins de 14 ans filles, les petits participent à des tournois de mini-hand à Taninges, Thonon, Thônes, Rumilly, la Filière, Annecy, Marignier où ils auront l'occasion de s'aguerrir.

A tous, bonne saison !

Pour tout renseignement
complémentaire,
n'hésitez pas à contacter :
Alexandra DUQUESNE à Evian
au 04 50 70 76 81
Fabienne GAVET à Neuvécelle
au 04 50 70 70 33



CLUB DE L'AMITIE

Voilà la fin de l'année qui approche. Nous avons repris notre activité et, avant **notre porte ouverte du 1er décembre** et notre goûter de Noël du 19, nous recevrons le 4 novembre à 9 h 30 la société "Bien-être" qui nous présentera ses produits.

Si vous voulez assister à cette réunion, "Bien-être" vous offrira un repas, puis un loto. Toute personne même non adhérente est invitée.

Seule condition : téléphoner au 04 50 75 20 72 avant le 31 octobre, ou prévenir Georges LECOEUVE 38, chemin des Codes.

Et toutes les semaines, le jeudi, à partir de 14 h, nous passons un bon après-midi. Alors venez nous rejoindre !



ESPACE DANSE

Réprise des cours **mercredi 2 octobre** à la maison d'animation selon les horaires suivants :

- 19 h 30 à 20 h 30 : rock débutants
- 20 h 30 à 21 h 30 : danses diverses
(couples souhaitables)
- 21 h 30 à 22 h 30 : rock confirmés

Toutes ces séances seront animées par Robert.

Les inscriptions se feront les mercredis 9 et 16 octobre de 19 h à 19 h 30 à la maison d'animation.

Renseignements au 04 50 75 43 46 (première séance gratuite)



LES TROMPES DE CHASSE

Fête de St-Hubert organisée par les trompes de chasse de Neufecelle.

Le dimanche 24 novembre 2002
Maison d'animation de Neufecelle

Programme :

- 9 h 30 : messe en l'église de Neufecelle
- 11 h 30 : apéritif concert
- 12 h 30 : repas de chasse animé par les trompes

MENU 20 EUROS (tarif unique)

Terrine de chevreuil

Civet de sanglier / polente / pâtes

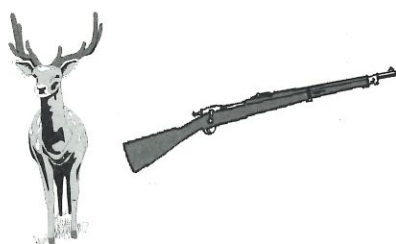
Fromage

Dessert

Café

Retrait des cartes auprès des membres des trompes de Neufecelle.

Réservation au 04 50 75 15 56 ou 04 50 75 07 87



LE JARDIN DES SONS

Vient de reprendre ses répétitions. Cette année, une trentaine de nouveaux choristes ont pris part à ce groupe vocal qui compte désormais un effectif d'environ 75 personnes. Toutefois si des hommes sont intéressés pour participer à cette aventure, nous les accueillerons avec joie !

Le dimanche 1er décembre, le Jardin des Sons sera en concert à partir de 17 h 00 en l'église d'Evian à l'invitation de l'association "AGONDA".



Le jardin des Sons

GYM NOUVELLE FORME

Reprend ses activités !
Avec Yvette tous les mardis à 20 h
et avec Dominique tous les jeudis à 19 h 30 pour le step
et 20 h 30 pour le stretching

Rendez-vous maison d'animation.



NOUVEAUX HORAIRES DES SERVICES ADMINISTRATIFS DE LA MAIRIE

**Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 00
et de 13 h 00 à 16 h 30.**

**Le samedi, permanence des élus
de 9 h 00 à 12 h 00
sur rendez-vous.**

LES MANIFESTATIONS



Samedi 16 novembre

FestiJazz de Neuvecelle

Maison d'animation - Dès 21 h

Programme :

le Jazzblaisien, groupe d'une dizaine de musiciens et en vedette, Quintet Géo Voumard, co-fondateur du Montreux Jazz Festival.

Service consommations aux tables, **réservation fortement conseillée**

Tarif : 10 Euros

Membre NLC et enfants -de 16 ans : 6 Euros

Points de vente des cartes : mairie de Neuvecelle
bibliothèque de Milly

Samedi 7 décembre

Téléthon 2002

Eglise de Neuvecelle - 18 h 30

Concert de haut niveau donné par l'ensemble "Dix de Cuivres" de Lausanne. (4 cornets, 1 alto, 1 euphonium, 3 trombones, 1 tuba, 1 percussion - Oeuvres de : J. Clarke, G. Gabrieli, G-F. Haendel, C. Hazell, D. Ellington, G. Gershwin...).

Tarif unique au profit du Téléthon : 5 Euros

**Samedi 7 et dimanche 8 décembre
de 10 h à 19 h non-stop**

Pour les fêtes de Noël et pour vos idées cadeaux !!

Exposition vente des artistes Neuvecellois

Maison d'animation

Décorations de Noël, peintures, sculptures, pâte à sel, patch-works...

Entrée libre

Les personnes désirant exposer sont priées de s'inscrire en mairie avant le 29 novembre. Une réunion de tous les exposants pour l'organisation de cette expo aura lieu le 2 décembre à 18 h 30 à la maison d'animation.

31 décembre

Réveillon de la St Sylvestre

Maison d'animation

Soirée sous forme de buffets froids et chauds avec animation musicale et cotillons. En cours d'organisation...

Cartes disponibles en mairie et bibliothèque de Milly à partir du 25 novembre

Pour tous renseignements :

Tél. 04 50 75 30 88

Port. 06 07 38 90 07



INFOS MAIRIE

FEUX : Pensez à vos voisins !

Merci de ne pas oublier les règles élémentaires de savoir-vivre en communauté lorsqu'il s'agit de nettoyer votre jardin à l'heure où les feuilles envahissent les pelouses.



Nous vous rappelons que le règlement sanitaire départemental interdit de faire du feu sur la commune de Neuvecelle. Les déchets végétaux doivent être déposés à la déchetterie de Vongy.

ORDURES MENAGERES

Il est rappelé aux habitants que le dépôt des ordures ménagères doit être réalisé impérativement au moyen des sacs remis gracieusement, par la commune, une fois par an à chaque propriétaire ou locataire. Les sacs doivent être soigneusement fermés et déposés dans des containers lorsque ceux-ci sont prévus à proximité de l'habitation. A défaut, ils seront déposés en bordure de voie, avant 7 heures 30, le jour même des collectes, à savoir le lundi, le mercredi et le vendredi. Il est également rappelé l'interdiction absolue de déposer dans ces sacs des déchets végétaux ainsi que verre, plastique qui doivent être déposés à la déchetterie de Vongy ou dans les réceptacles prévus à cet effet.



TRAVAUX EN COURS

Enfouissement des réseaux aériens avenue de Maxilly : Les travaux sont en cours d'achèvement. Les travaux d'aménagement de la voirie proprement dite pourraient être réalisés dans le courant de l'année 2003.

Enfouissement des réseaux aériens avenue d'Abondance sous la chapelle de Maraîche : les travaux devraient débiter tout prochainement. Ils constituent un préalable à la réalisation d'un trottoir en bordure de cette voie.



Publication municipale de la commune de Neuvecelle
Tirage : 1 100 exemplaires
Conception : Art & Graph - 04 50 83 07 32
Impression : Imprimerie Péray - 04 50 76 06 08

Ont participé à la rédaction :
Sylvie BESSON, Quentin DEAL,
Jean-Charles LAZARETH,
Pascal MARTIGNIERE, Pierre-André NORO,
Sabine SANNICOLO-FOREL.